



Doc. 14010
18 avril 2016

Prévenir la radicalisation d'enfants en s'attaquant à ses causes profondes

Amendement¹ n° 12

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 4.1.2, ajouter les mots suivants:

«à la vie publique, et plus particulièrement à celle des établissements scolaires».

1. 2016 - Deuxième partie de session

